Programme de Formation

Formation CSE - Formation obligatoire à la Santé et Sécurité au travail - 50 à 299 salariés

Organisation

Durée : 35 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

- Élu(e)s du CSE (titulaires et suppléants) effectuant leur premier mandat au sein d'entreprises de 50 à 299 salariés.

Objectifs pédagogiques

- Cerner les différentes attributions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Participer au développement de la prévention des risques dans l'entreprise.

Description

Introduction

- Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Les attributions du Comité Social et Economique

- Les réclamations individuelles ou collectives
- La promotion de la santé, la sécurité et les conditions de travail

Les grandes bases de la prévention

- Santé, sécurité et conditions de travail
- Notions de vocabulaire : dangers, risques, prévention, protection, etc.

Les acteurs de la santé et de la sécurité au travail en France et dans l'entreprise

- Acteurs institutionnels
- Acteurs externes : CARSAT, Inspection du travail, services inter-entreprises de médecine du travail, INRS, organismes qualifiés
- Acteurs internes et IRP
- Modalités de création d'un CSE
- La CSSCT

Les outils et documents

- Le DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Bilan et programme annuel, etc.

- La base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)

Fonctionnement et attributions du CSE

- Aspects juridiques et documentaires

1. Sources de droit (Code du travail, Code civil, Code pénal, …)
2. Textes réglementaires de référence
3. Obligations et responsabilités
4. Faute inexcusable (employeur, encadrement et salarié)
5. Délégation de pouvoir

- Désignation
- Composition
- Membres élus et de droit
- Invités
- Crédit d'heures
- Constitution du règlement intérieur
- Moyens de fonctionnement
- Droits du CSE
- Droit à l'expertise
- Droit d'alerte (procédure suite à droit de retrait)
- Missions
- Inspection des locaux
- Enquête suite à accident ou danger grave et imminent
- Mission lors d'aménagement important
- Missions relatives aux conditions de travail
- Mission d'étude de certains documents (règlement intérieur, plan de prévention, vérifications périodiques, affichage obligatoire)
- Visites (avec préparation et compte-rendu)
- Réunions
- Ordre du jour
- PV
- Affichage
- Rapports et Bilans (rapport annuel, bilan annuel, DUERP)

Le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Évaluer les risques professionnels par l'analyse d'une situation de travail pour les prévenir

- Connaître les risques (liste des risques INRS, Risque chimique, TMS, risques spécifiques à l'entreprise)
- Les facteurs potentiels d'accidents
- Analyser une situation de travail, méthodologie d'étude de poste (5M, QQOQCCP, ITAMAMI, ISHIKAWA)
- Différents supports d'aide à l'analyse
- Les moyens d'observation, les échanges avec les salariés
- L'accueil des nouveaux embauchés
- Savoir élaborer des propositions (plan d'action) et argumenter en réunion

Être force de proposition en matière de sécurité, de santé, d'hygiène et d'amélioration des conditions de travail

- Réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel : Méthodes d'analyse
- par l'arbre des causes
- Utilisation des données anthropométriques et abaques
- Critères de sélection des mesures de prévention et proposition d'actions correctives
- Les risques psychosociaux

1. Détection
2. Analyse
3. Mesures de prévention

- La pénibilité

1. Notions de pénibilité au travail
2. La prise en compte de la pénibilité
3. Les plans d'action de prévention

La promotion de la santé, la sécurité et des conditions de travail

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Prérequis

- **Etre élu(e) au CSE est requis.**

Modalités pédagogiques

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.

Moyens et supports pédagogiques

- Un support de cours numérique ou papier sera remis à chaque participant.

Modalités d'évaluation et de suivi

- La validation des acquis sera réalisée à travers un quiz, un auto positionnement et/ou une certification
- Une évaluation qualitative de la formation sera complétée par le stagiaire